

Réf: Dossier N° : 28850

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « HORSAIN COTE D'IVOIRE AFRIQUE DE L'OUEST » en abrégé «HORSAIN CI »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA 3- CITE EECI VILLA 218, 01 BP 11330 ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 0 Juillet 2016, et enregistrés au CEPICI le 27 Sept. 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « HORSAIN COTE D'IVOIRE AFRIQUE DE L'OUEST » en abrégé «HORSAIN CI ».

Objet: Le conseil et l'assistance, l'analyse stratégique, le conseil et l'assistance dans le domaine de l'appui aux activités d'export et assimilés. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA 3- CITE EECI VILLA 218, 01 BP 11330 ABJ 01

GERANT: Monsieur DUMAN IRFAN.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-24362 du 27/09/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20134 du 27/09/2016

Pour Avis

Le CEPICI

